

# LA CCSSOM > le mag

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE SUD-OUEST MARNAIS





Allemanche-Launay-et-Soyer | Allemant | Anglure | Bagneux | Barbonne-Fayel | Baudement | Bethon | Bouchy-Saint-Genest | Broussy-le-Petit | Broyes | Champguyon | Chantemerle | Châtillon-sur-Morin | Chichey | Clesles Conflans-sur-Seine | Courcemain | Courgivaux | Escardes | Esclavolles-Lurey | Esternay | Fontaine-Denis-Nuisy | Gaye | Granges-sur-Aube | Joiselle | La Celle-sous-Chantemerle | La Chapelle-Lasson | La Forestière La Noue | Lachy | Le Meix-Saint-Époing | Les Essarts-le-Vicomte | Les Essarts-lès-Sézanne | Linthelles Linthes | Marcilly-sur-Seine | Marsangis | Mœurs-Verdey | Mondement-Montgivroux | Montgenost | Nesle-la-Reposte | Neuvy | Oyes | Péas | Potangis | Queudes | Reuves | Réveillon | Saint-Bon | Saint-Just-Sauvage Saint-Loup Saint-Quentin-le-Verger | Saint-Remy-sous-Broyes | Saint-Saturnin | Saron-sur-Aube | Saudoy Sézanne Villeneuve-la-Lionne | Villeneuve-Saint-Vistre-et-Villevotte | Villiers-aux-Corneilles | Vindey | Vouarces

# > Sommaire

### 03 / RETOUR EN IMAGES

Retrouvez les principaux grands moments des mois écoulés

### **05 / ACTUS**

**05** Tourisme / Séjour / Environnement **07** Territoire

### 08 / DOSSIER

Les budgets 2019 de la CCSSOM

### 10 / ZOOM SUR...

La CCSSOM fait sa com'!

### 11 / PORTRAIT

Ils travaillent à la CCSSOM pour notre eau...

### 12 / EN DIRECT DU PAYS

Les actus du Pays de Brie & Champagne

### Dernière minute!



Réservez votre place en centre de loisirs pour cet été auprès des responsables jeunesse de votre secteur, dossier d'inscription en ligne sur le site de la CCSSOM : www.ccssom.fr !



CCSSOM > le mag

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DE SÉZANNE SUD-OUEST MARNAIS

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}02}$  / JUIN 2019

Directeur de publication : Gérard AMON

Comité de rédaction : Dany CARTON, Nelly JACQUOT-PREAUX

et Cyril LAURENT

Rédaction : Les Vice-Présidents de la CCSSOM et le personnel de direction

Impression : Imprimerie LEMAIRE Tirage : 12 700 exemplaires Périodicité : semestrielle

Pour tout contact : contact@ccssom.fr

Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.







### **Gérard AMON**

Président de la Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais Maire de Joiselle

### > Que pensez-vous des annonces du Président de la République suite au « Grand Débat National » ?

Après avoir longuement dialogué avec les maires, et en particulier avec les maires ruraux et leurs associations, je m'attendais à des inflexions concernant la loi NOTRe, souvent mal perçue par les élus locaux.

Pour l'instant, il semble qu'il n'en soit rien. Les diverses strates et compétences des collectivités territoriales restent les mêmes. Toutefois, le Président s'engage à ne plus fermer d'hôpitaux et d'écoles d'ici 2022 : dont acte.

### L'annonce de l'absence de fermeture d'écoles d'ici 2022 vous surprend-elle après la récente signature d'une « convention ruralité » ?

Les présidents de Communautés de Communes rurales ont en effet signé fin août, à la foire de Châlons-en-Champagne, aux côtés du ministre de l'Éducation Nationale, du Président de la Région Grand-Est et du Président du Conseil Départemental de la Marne, une convention de ruralité visant à structurer et améliorer le réseau des écoles en milieu rural.

Une large communication a été effectuée à ce sujet au cours de l'été 2018. Un **comité de pilotage** a été mis en place au sein des collectivités, comprenant des représentants de l'Éducation Nationale, des élus, des représentants de parents d'élèves et des enseignants. Suite aux déclarations du Président de la République, il semble que les choses n'évolueront pas jusqu'en 2022.

Je ne pense pas que le milieu rural demande le « statu quo » pour ce qui concerne le service public. Nous avons besoin d'un service public, même s'il est moins dense, plus moderne et plus efficace. Nous devons améliorer et moderniser les services de la Poste, du téléphone (fixe et mobile), l'internet, nos moyens de mobilité, l'aménagement du territoire, c'est cela avant tout.

L'arrivée de la fibre en communes rurales, rendue prioritaire par la Région, en est un bel exemple. La création d'une maison « France Service » dans chaque canton va dans le bon sens même s'il existe déjà sur notre territoire des Maisons de Services Au Public (MSAP) à Esternay ou encore à Anglure.

### > Nos territoires ruraux ont-ils été entendus ? Êtes-vous optimiste quant à l'avenir du monde rural ?

Les ruraux ont été entendus à défaut parfois d'être écoutés.

Votre Communauté de Communes et ses élus continueront à œuvrer pour améliorer les conditions de vie de chacun dans le milieu rural que nous représentons toujours avec force et détermination dans cette dernière année de mandat.

# > Retour en images

### > Inauguration de la traverse de Saint-Bon

Réalisés par l'entreprise ROUSSEY pour un montant de **189 000.00 € HT** dont **28 482.24 €** pris en charge par la Communauté de Communes, ces travaux d'aménagement de la traverse ont été inaugurés le 13 mars dernier. De nombreux élus avaient fait le déplacement.

Mme Odile BUREAU, Sous-Préfète de l'arrondissement d'Épernay, a pu couper le ruban tricolore en présence notamment de Danielle BÉRAT, Conseillère Départementale, et de Gérard AMON, Président de la CCSSOM.



### La fibre arrive chez nous!

Le Très Haut Débit. la Fibre creuse sa voie sur le territoire de la Communauté de Communes.

Le long de nos routes, dans nos villages, les entreprises s'affairent...

> Un chantier à découvrir : la pose de la fibre entre Sézanne et Épernay (le long de la RD 951) entre les NRO (Nœud de Raccordement Optique) de Sézanne et Épernay.



### > Lancement des travaux du Canal de la Haute-Seine

L'inauguration des travaux du Canal de la Haute-Seine a eu lieu à Clesles, en présence de M. le Maire, Jean-Marie VANRYSSEL, et de nombreux

Un chantier très attendu et mené conjointement par les départements de la Marne et de l'Aube, qui va durer 13 mois!

Ce sont 20 kms d'enrobé qui longent en majeure partie le Canal de la Haute-Seine, de Saint-Oulph à Marcilly-sur-Seine, jusque Crancey.

Agrémenté de 5 aires de repos et 3 zones de stationnement pour 8 communes traversées, cet aménagement est financé à hauteur de 3,5 M€ par le Département de la Marne.



### > Ouverture de la piscine découverte

Après avoir profité des bassins rénovés de la piscine caneton cet hiver, vous allez pouvoir nager en plein air à la piscine découverte (située route de Launat à Sézanne).

Son ouverture est prévue à partir du 17 juin (horaires disponibles au pôle de proximité de Sézanne au 03 26 80 59 01).

# > Retour en images

### > Les vœux du Président de la CCSSOM

L'occasion de rappeler les nombreux dossiers portés par l'intercommunalité depuis la fusion (intervenue le 1<sup>er</sup> janvier 2017).

Lors de ces voeux, Frédéric ESPINASSE, Maire d'Anglure, a également pu présenter le bilan de l'année écoulée devant ses administrés, conviés pour l'évènement.



# The Committee of the Co

### > Lancement du site internet de la CCSSOM

Le Président Gérard AMON, a lancé officiellement le nouveau site internet de la Communauté de Communes lors de ses voeux le 15 janvier dernier.

Ce site se veut être un **outil d'information à destination des habitants de notre territoire**, leur permettant également d'effectuer des démarches en ligne (paiement par internet, inscriptions aux différents services proposés par la CCSSOM...).

Fruit d'un long travail de concertation impliquant l'ensemble des services, ce site se veut être un véritable support moderne et utile aux usagers.

Rendez-vous sur : www.ccssom.fr !

### Le Séz'Art a fêté ses 20 ans !

Pour le 20° anniversaire de l'ouverture du cinéma Le Séz'Art, situé rue des Lys à Sézanne, **900 personnes** ont profité du tarif évènementiel de 5,50 € pendant toute la durée de l'opération anniversaire, du 8 au 14 décembre dernier.

Les **4 avant-premières** proposées (*Mortal Engines*, *Rémi sans Famille*, *Mia et le Lion Blanc* et *Edmond*) ont attiré quelque 250 spectateurs.

Avant chaque séance, l'équipe du Séz'Art a testé la culture cinématographique des visiteurs sous forme de quizz. Les bonnes réponses ont été récompensées par 50 places de cinéma, 100 T-shirts et 100 casquettes à l'effigie du 20° anniversaire.



# > Actus

### **Tourisme**

### L'Office de Tourisme est devenu un EPIC

Suite à la dissolution officielle de l'Office de Tourisme associatif (approuvée à l'unanimité en assemblée générale extraordinaire le 29 janvier 2019), un nouvel Office de Tourisme de Sézanne et sa Région, dont le siège est à Sézanne, remplace aujourd'hui l'association sous la forme d'un EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial).

Sacha HEWAK, Vice-Président de la CCSSOM, a été nommé Président de cet EPIC, Patrice LAJOINIE, Vice-Président, et la Direction a été confiée à Alma RAMIC.

Cette nouvelle structure est constituée de socioprofessionnels et d'élus qui se réunissent régulièrement au sein d'un comité de direction. L'Office de Tourisme, sous sa nouvelle forme, continuera à s'appuyer également sur l'engagement des nombreux bénévoles.

Bien évidemment, l'action de l'Office de Tourisme sera menée sur l'ensemble du nouveau territoire de la Communauté de Communes.

Ainsi, afin d'améliorer la visibilité de l'offre touristique sur notre territoire, un BIT (Bureau d'Information Touristique) a été créé à Anglure, qui vient ainsi compléter le BIT d'Esternay.

L'EPIC est désormais totalement opérationnel et continue son travail de promotion du tourisme sur notre territoire. En mars dernier, l'Office de Tourisme de Sézanne et sa Région était présent sur le 10e salon « Destination Marne » à Châlons-en-Champagne, et au Salon « Tendance Nature » à Reims.

De même, afin de dynamiser l'offre touristique sur notre territoire, une réflexion est en cours sur la mise en place d'un circuit touristique pédestre et de randonnée sur Anglure, ainsi que sur l'organisation de séjours mettant en valeur les atouts de notre territoire (tourisme vert, patrimoine, œnotourisme, etc.).

Enfin, le site Internet de l'Office de Tourisme de Sézanne et sa Région sera entièrement refondu dans les prochains mois.



www.sezanne-tourisme.fr • www.esternay-tourisme.fr

Sézanne • contact@sezanne-tourisme.fr Esternay • esternaytourisme@gmail.com Anglure • angluretourisme@gmail.com

### Séjour

### Les ados à la montagne

Au départ du lundi 11 février 2019, nos «ados» des pôles de proximité d'Anglure et d'Esternay ont pris la route en direction de CHAMPANGES (74500), tout près de la frontière suisse.

Durant ce séjour, les enfants ont découvert tout un panel d'activités de



montagne. Du ski alpin à l'atelier de survie, en passant par la rando-raquettes ou encore la luge, les enfants ont pu s'épanouir et admirer les paysages qui s'offraient à eux.

Toujours dans la bonne humeur et le respect, nos jeunes ont profité pleinement de tout ce qui était à leur disposition pour faire de ce séjour un moment convivial et de partage.

Hébergés dans un chalet typique de la région, nos «ados» étaient accueillis en pension complète avec toutes les infrastructures nécessaires au bon déroulement du séjour.

Rendez-vous au mois de juillet pour le séjour d'été et vivre de nouvelles aventures!!

### Environnement Eau et assainissement

La CCSSOM a rencontré récemment les différents services de l'État ainsi que les potentiels financeurs afin d'organiser un programme pluriannuel de travaux dans le domaine de l'assainissement collectif.

Comme nous avons pu le détailler dans le précédent magazine, la collectivité aura en charge dans les années à venir un nombre important de travaux de création, d'amélioration et de mise en conformité des installations existantes.

Ces travaux représentent une dépense moyenne de 600 000 € HT par an pour les 10 prochaines années.

En parallèle, la CCSSOM, accompagnée par le bureau d'études Bert Consultant, met en place une RÉGIE D'EAU ET D'ASSAI-NISSEMENT sur l'ensemble du territoire (décision du Conseil Communautaire de décembre 2018).

L'intervention de cette régie dans les communes se fera progressivement en fonction des dates de fin de contrat des délégations de services publics existants.

# > Actus

### Environnement

### Biodéchets : l'aventure continue !

La collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers constituent, pour la Communauté de Communes, **la dépense de fonctionnement la plus lourde** après les charges de personnel.

L'incinération des ordures contenues dans nos poubelles noires est coûteuse, et il est important de faire du tri sélectif, pour recycler, revaloriser et réduire la facture.

C'est ce que font la plupart d'entre nous en jetant certains matériaux dans les sacs jaunes, et en allant à la déchetterie.

Le tri des déchets verts (tonte de gazon, taille de haie) et des restes de cuisine est aussi une bonne solution.

Durant près de 18 mois, la Communauté de Communes a mené une expérimentation avec l'aide de plusieurs foyers « cobayes ». Cela a permis de constater que le compostage est le dispositif le plus simple et le plus efficace.

Aujourd'hui, le tri sélectif des biodéchets entre dans une nouvelle phase, et, en novembre 2018, la Communauté de Communes a proposé un achat groupé de composteurs à l'ensemble des foyers du territoire.

Plus de **700 familles** ont souhaité participer à cette opération. Elles ont reçu, début avril, un composteur en bois, pratique à monter et à installer, à coût très réduit, puisque **la Communauté de Communes prend à sa charge 64 % du prix.** 

Rassurez-vous, si vous n'avez pas répondu en novembre dernier, il n'est pas trop tard : remplissez le formulaire à l'adresse courriel : defidurecyclage@gmail.com







### GESTION DES ENTRANTS ET SÉCURISATION DES DÉCHETTERIES DE SARON-SUR-AUBE ET ESTERNAY

La Communauté de Communes a décidé de procéder à la **sécurisation** et à la mise en place d'une **gestion des entrants** pour les déchetteries de Saron-sur-Aube et d'Esternay.

Ces opérations se traduisent par la mise en place de caméras, l'installation de barrières (entrée et sortie) ainsi que d'une borne d'accès et la pose d'une clôture de détection électrifiée sur le site de Saron-sur-Aube.

Pour le site d'Esternay, il s'agit de la pose d'une barrière à l'entrée.

Le montant total de ces travaux est de : 104 702.00 € TTC.



### N'OUBLIEZ PAS ! VOUS AVEZ DES QUESTIONS, UN SOUCI, UN DOUTE ?

**Valérie JEAN**, Ambassadrice du tri (au 06 72 34 71 21), ou **Jeannine JACQUEMIN**, Responsable déchets (au 03 26 80 76 02) vous renseigneront et vous aideront bien volontiers!



### VOUS VOULEZ VRAIMENT QUE VOTRE POUBELLE SOIT RAMASSÉE ?

Alors, pas d'hésitation : il faut la sortir la veille au soir (après 18h, et de préférence après 20h), et pas le matin juste avant le passage du camion de collecte, il ne passe pas toujours à la même heure!

### LE RAMASSAGE DES POUBELLES

Quand vous vous garez pour la nuit, pensez au camion qui ramasse les poubelles : il est gros, il est large, et, s'il est bloqué par un véhicule mal garé, il fait demi-tour, et les poubelles ne sont pas ramassées... Alors, respectez bien les emplacements de stationnement, et regardez si vous laissez assez de place pour un poids lourd. Merci pour lui, et merci pour les poubelles!

## > Actus

### **Territoire**

# Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de Sézanne

Le S.A.V.S. est un service de l'A.S.O.M.P.A.E.I. (Association du Sud-Ouest Marnais des Parents et Amis d'Enfants Inadaptés) créée en 2010, qui accompagne des adultes souffrant d'un déficit intellectuel ou de troubles psychiques, vivant de façon autonome.

Le S.A.V.S. intervient aujourd'hui auprès de 26 bénéficiaires du Sézannais ou des secteurs d'Anglure, Esternay, Fère-Champenoise et Montmirail. Au 1er juillet, il a connu plusieurs évolutions...

### Le public

Le S.A.V.S. accueille des adultes de plus de 20 ans ayant une notification C.D.A.P.H. (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) pour le S.A.V.S. :

- > Être reconnu handicapé, c'est-à-dire avoir une incapacité permanente au moins égale à 80 % ou être, compte-tenu du handicap, dans l'impossibilité de se procurer un emploi;
- > Avoir entre 20 et 60 ans au moment de la demande ;
- > Bénéficier d'une décision d'orientation prononcée par la C.D.A.P.H. de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

### Les missions

- > Accompagner dans le domaine de la vie sociale et culturelle.
- > Proposer un soutien relationnel et vous assurer une vigilance en matière de sécurité et de santé.
- > Soutenir dans les démarches administratives et vous informer sur vos droits et devoirs de citoyens.
- **>** Conseiller dans les choix de consommation.
- **>** Accompagner dans le domaine de la vie quotidienne.







## S.A.V.S. de Sézanne 76, rue Notre-Dame 51120 SÉZANNE 03 26 42 38 04 savs.sezanne@orange.fr



### Départ de Serge Harrois

Gérard AMON, Président de la CCSSOM, entouré de ses Vice-Présidents, a remis les galons de Lieutenant à M. Serge HARROIS, pour ses 42 ans de bons et loyaux services au sein des Unités Opérationnelles de Secours à la personne et Opérations Diverses (UOSD) du secteur d'Esternay.

Mme ROUSSEAU, Vice-Présidente de la CCSSOM et Maire de Montgenost, a tenu à remercier l'implication de M. HARROIS et à rappeler son parcours professionnel.

Elle a ainsi expliqué que M. HARROIS a débuté sa carrière le 10 février 1977, au grade de sergent intérim pour prendre les fonctions de Chef du Corps de Montgenost, alors Centre de Première Intervention (avant la départementalisation). Il suivra alors les formations au Centre de Sézanne pour devenir chef d'agrès incendie, opérations diverses et secours à personnes et dès le 1er avril 1978, il sera nommé adjudant.

Gérard AMON, Président de la CCSSOM, a rappelé la départementalisation et ses conséquences pour les UOSD. Il a souligné que M. HARROIS, consciencieux et professionnel, a toujours eu à cœur de s'investir et de se perfectionner, ce qui lui vaudra d'être nommé aux fonctions de chef du corps intercommunal aux Portes de Champagne en 2009. Ce qui lui vaudra une promotion d'adjudant-chef.

De 2013 à 2016, il occupera alors les fonctions d'adjoint au chef du Centre de Secours à Esternay.



Mme COULON, Vice-Présidente du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), a souligné les valeurs des pompiers « Savoir, savoirêtre et savoir-faire », valeurs qui décrivent parfaitement M. HARROIS.

Cette soirée s'est clôturée avec la remise des galons de Lieutenant à Serge HARROIS par Gérard AMON. Le Président de la CCSSOM en a profité pour officialiser la passation du corps intercommunal de la CCSSOM entre le Lieutenant HARROIS et le Sergent GRANDJEAN.

Le Lieutenant HARROIS a remercié, avec beaucoup d'émotion, ses collègues et Mme LAZOU, secrétaire du corps de sapeurs-pompiers.

# Les budgets <br/>de la CCSSOM ⟨ Dossier

La Communauté de Communes a voté, à l'unanimité, ses budgets primitifs lors du conseil communautaire du 19 avril dernier. Vous trouverez ci-dessous les principales informations relatives aux questions budgétaires et financières.

### Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

La CCSSOM a organisé son débat d'orientation budgétaire lors du conseil communautaire du 11 mars 2019. Temps fort de notre établissement public, le DOB permet de faire le point sur l'exécution budgétaire de l'année précédente et de débattre des grandes orientations pour l'année à venir (impôts locaux, niveau des dépenses, endettement, effectifs,...).

Vous pouvez retrouver le rapport d'orientation budgétaire sur le site internet de la Communauté de Communes : www.ccssom.fr

### 2. Les budgets primitifs 2019 de la CCSSOM

La Communauté de Communes dispose d'un budget principal et de 8 budgets annexes afin d'exercer les compétences qui lui ont été dévolues par la loi ou transférées par les communes membres. Il convient de préciser que ce budget primitif est complété par l'adoption d'un budget supplémentaire intervenant courant juin et permettant l'affectation des résultats.



Exploitation: 1 376 291,49 € Investissement : 1 272 121,72 €



Investissement : 2 319 151,65 €



Cinéma

Exploitation : 46 135,86 € Investissement: 40 820,86 €



Exploitation : 1 328 534,67 € Investissement : 3 190 004,16 €

### **Budget** principal

Fonctionnement: 13 298 756,02 €

Investissement: 4 257 588,00 €



Budget annexe **Assainissement** non collectif

Exploitation : 2 935,06 €

Investissement : 2 395 584,98 €



Exploitation : 928 309,19 € Investissement : 956 646,98 €



Budget annexe **Aménagement** de l'Ormelot

Exploitation: 1 608 803,46 € Investissement: 1 429 864.94 €



Budget annexe **ZI des Portes** de Champagne

Exploitation : 36 969,47 € Investissement: 36 698,76 €

> La CCSSOM intervient dans de nombreux domaines de compétences

> Les sections de fonctionnement de l'ensemble de nos budgets primitifs sont équilibrés en dépenses et en recettes à hauteur

> > Cyril LAURENT Vice-Président en charge des finances et du budget

# 3. Le budget principal à la loupe

### Une fiscalité stable

### Rappel des taux votés :

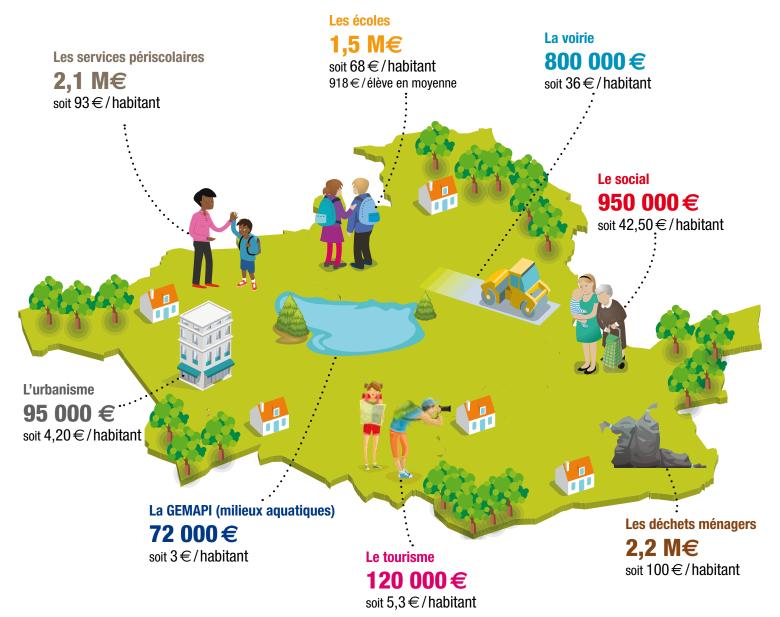
> Taxe d'habitation	14,59 %
> Taxe Foncière sur les propriétés bâties	12,35 %
> Taxe foncière sur les propriétés non bâties	13,29 %
> Cotisation foncière des entreprises	11,70 %
> Fiscalité professionnelle de zone	12,88 %
> Fiscalité éolienne unique	16,96 %
> Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	10,10 %

Les élus de la CCSSOM ont fait le choix de ne pas augmenter les impôts dans un contexte déjà particulièrement difficile pour nos administrés.

Cyril LAURENT, Vice-Président en charge des finances et du budget

### Les principales politiques publiques (2018)

Sur 12,9 M€ de dépenses de fonctionnement, le budget principal se répartit comme suit :



# > Zoom sur...

### La CCSSOM fait sa com'!

Depuis la fusion des Communautés de Communes intervenue le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais s'est dotée de **plusieurs outils de communication** afin d'améliorer l'information à destination des administrés, et plus précisément des usagers des différents services publics :

- ➤ une page Facebook officielle a été mise en place en juin 2017 ;
- **>** un **magazine d'information** en version papier est également distribué sur l'ensemble du territoire ;
- **>** un **site internet** a été lancé officiellement le 15 janvier 2019.

### LE SITE INTERNET

Lancé le 15 janvier dernier à l'occasion des vœux du président à Anglure, le nouveau site internet de la CCSSOM est le fruit d'un important travail de concertation mené avec le concours de l'ensemble des agents des services de la communauté de communes (services scolaires, périscolaires, médiathèques, eau, assainissement, déchetteries, piscines...).

Après plus d'un an de travail, le site contient de **nombreuses informations** relatives au fonctionnement de la CCSSOM, aux différents services proposés (tarifs, horaires, contacts...) et permet d'accéder en quelques clics à des **documents utiles** (guide du tri des déchets, calendrier de ramassage des ordures ménagères, annuaire des services, formulaires d'inscription pour la garderie, la restauration, le centre de loisirs...).

www.cssom.fr

### LA PAGE FACEBOOK

L'essor des réseaux sociaux depuis plusieurs années a incité les élus de la CCSSOM à se porter vers cet outil de communication instantané, moderne et gratuit. La page officielle de la Communauté de Communes a été créée le 16 juin 2017. Elle compte aujourd'hui plus de 1 200 « j'aime » et plus de 1 250 abonnés.

Vous pouvez y retrouver les actualités de la Communauté de Communes, des évènements (conseils communautaires, inaugurations, réunions...), des annonces relatives à nos différents services (coupures d'eau, périodes d'inscriptions scolaires, menus des cantines...).

### LE MAGAZINE D'INFORMATIONS

Dès le lancement de la nouvelle intercommunalité, il y a eu une réelle volonté de faire découvrir notre nouveau territoire et de rendre compte des nombreux chantiers entrepris par la CCSSOM. 2 revues intercommunales ont alors permis de dresser un état des lieux en octobre 2017 et en mars 2018.

Depuis quelques mois, cette revue s'est transformée en un magazine d'information plus contemporain et plus lisible permettant de revenir, par l'intermédiaire de différentes rubriques (actus, retour en images..., zoom sur..., portrait... etc...), sur les nombreuses compétences exercées par la CCSSOM.

Imprimé à 12 700 exemplaires, ce magazine est distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres des 62 communes par les mairies.



### Évaluer les différents outils pour renforcer l'efficacité de la communication

Mettre en place des outils de communication, c'est bien. Prendre le temps de les évaluer afin de recenser les points positifs et négatifs en vue de les améliorer, c'est mieux!

La Communauté de Communes a convié les représentants d'association de parents d'élèves, ainsi que les délégués des conseils d'école, à une réunion sur l'évaluation de la communication de la CCSSOM le 14 mars dernier. L'idée étant de **donner la parole aux usagers** pour améliorer les outils mis en place depuis 2017. Après de nombreux échanges constructifs et des propositions formulées par les personnes présentes, rendez-vous a été pris en septembre 2019 afin de faire un nouveau bilan d'étape.

# > Portrait

Je suis... Je suis...

### L'AGENT DES RÉSEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Voyons comment se déroule ma journée de travail...

Je suis un acteur essentiel à la maîtrise et à la préservation de l'élément indispensable à la vie : l'EAU !

Au sein du service technique de la **RÉGIE EAU ET ASSAINISSEMENT**, j'assure quotidiennement, 24h/24h, la production d'eau potable et sa distribution aux abonnés ainsi que, sur certaines communes, la collecte et le traitement des eaux usées domestiques.

Je veille aux installations de production et de distribution d'eau potable par des visites régulières de contrôle, des opérations de maintenance et j'effectue des analyses 2 à 3 fois par semaine de la qualité de l'eau. Je traque les fuites d'eau grâce à l'étude des bilans journaliers et des campagnes de recherches de fuites au moyen de système d'écoute.

Je parviens, avec le concours de tous, à limiter l'influence des eaux usées sur les cours d'eau et autres milieux récepteurs. Je m'assure, par des mesures de terrain, du respect des normes de rejet des stations d'épuration. Sur le réseau de collecte, un nombre croissant de dysfonctionnements (obstructions, casses de pompes...) serait évité si les serpillières, lingettes et autres déchets d'hygiène corporelle n'étaient pas jetés dans le réseau d'assainissement collectif.

Au sein du service administratif de la **RÉGIE EAU ET ASSAINISSEMENT,** basée au siège de la CCSSOM à Anglure, je réponds à vos sollicitations lorsque vous avez besoin d'un renseignement sur la facturation, l'ouverture de contrat, la création d'un branchement d'eau ou d'assainissement ou encore d'une intervention relative à votre compteur d'eau.

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

La continuité de service est assurée pour les URGENCES les soirs et les week-ends par une ASTREINTE.

JE TRAVAILLE À LA CCSSOM POUR VOTRE EAU, QUI SUIS-JE ?



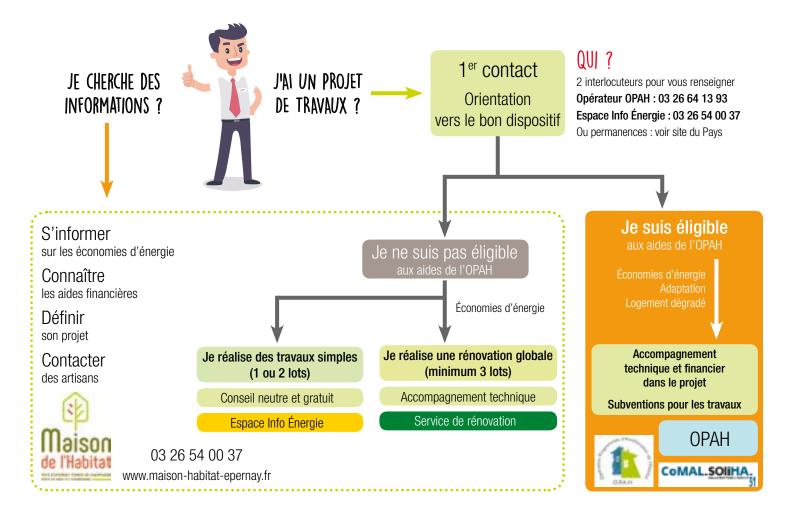


# > En direct du Pays



### Améliorer votre logement ? > Faites-vous accompagner!

Mieux vivre sur le territoire, c'est aussi améliorer l'habitat et réduire sa facture d'énergie. Le Pays de Brie et Champagne travaille à fédérer les partenaires pour permettre aux habitants de réaliser des travaux dans les meilleures conditions possibles.



### **LEADER**

### Allons-nous vraiment laisser repartir 600 000 € de fonds européens ?

Sur 1 000 000 d'€uros obtenus par le territoire dans le cadre du programme européen LEADER, il reste encore presque 600 000 € à consommer avant trois ans.

Avec des objectifs de soutien des initiatives de valorisation du patrimoine, de développement touristique et culturel, les axes d'intervention permettent de multiplier et d'amplifier les projets.

Plus de temps à perdre pour identifier les projets et monter les dossiers. L'équipe en charge de la gestion de ce dispositif se mobilise pour rencontrer le maximum d'acteurs (collectivités, associations, privés).

Vous pouvez également la contacter directement. Une idée pour le territoire ? N'hésitez pas !

### Vos interlocuteurs:

Cyril LAURENT, Président du GAL • Pauline CHEYERE, Animatrice LEADER • leader@pays-brie-champagne.fr

### **Contact Pays:**

Patrice VALENTIN, Président Benjamin de BODIN, Chargé de développement contact@pays-brie-champagne.fr • 03.26.81.00.38 www.pays-brie-champagne.fr Les actions du Pays de Brie et Champagne sont conduites en partenariat et avec le soutien de :













